

Formation à l'autorisation de conduite d'un gerbeur

Version 1 - 2026

Durée : 7.00 heures (1.00 jour(s))

Profils des stagiaires

- Toutes les personnes devant utiliser des chariots automoteurs gerbeurs afin d'assurer leur sécurité ainsi que celle des personnes se trouvant dans un environnement proche au moment des manœuvres

Prérequis

- Aucun

Délai d'accès

2 semaines

Prix

Nous consulter

Accessibilité aux personnes handicapées

Si des apprenants sont en situation de handicap, merci de nous en avertir afin de prévoir les aménagements adaptés.

Objectifs pédagogiques

- Obtenir les compétences pour la conduite en sécurité de chariots automoteurs gerbeurs pour permettre la sauvegarde des personnes et des biens
- Connaître la recommandation R 485 qui donne les règles de prévention et de protection pour réaliser en toute sécurité les manœuvres liées à l'utilisation des chariots automoteurs gerbeurs
- Etre apte à recevoir l'autorisation de conduite délivrée par son employeur

Contenu de la formation

- Statistiques et réglementation :
 - Les statistiques des Accidents du Travail
 - Les dispositions réglementaires
 - Les droits, obligations et responsabilités
- Prévention des risques :
 - Les partenaires de la prévention et leur rôle
 - Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
 - Que faire en cas d'accident ?
 - Les processus menant à l'AT et à la MP
 - Les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Conduite en sécurité :
 - Les risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
 - Les différentes catégories de gerbeurs à conducteur accompagnant
 - La description, la technologie et les équipements des gerbeurs
 - La prise de poste et la fin de poste
 - La stabilité des gerbeurs

Devhom FORMATION

Organisme de formation spécialisé en santé et sécurité au travail

Pour nous contacter :

☎ 09 72 35 50 31

✉ info@devhom.com

🌐 devhom.com

📄 [Demander un devis](#)

- Les règles d'utilisation des gerbeurs
- Les techniques d'utilisation et de stockage
- Les vérifications
- Les Équipements de Protection Individuelle
- La signalisation

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur disposant des compétences et pratiquant régulièrement l'activité de formation à la conduite en sécurité des équipements de travail.

Moyens pédagogiques et techniques

- Moyens mis à disposition par LE CLIENT : salle de formation équipée ; zone d'évolution exempte de coactivité ; gerbeurs sur lesquels les bénéficiaires doivent être formés et évalués (Vérification Générale Périodique valide de moins de 6 mois) ; installations de stockage, charges, autres équipements (selon les tâches confiées)
- Moyens minimum mis à disposition par L'INTERVENANT : ordinateur ; vidéoprojecteur ; support formateur ; kit d'EPI (casque, vêtement haute visibilité, gants, chaussures de sécurité...)
- Règles de sécurité : les participants devront se présenter avec les Equipements de Protection Individuelle (EPI) dont ils disposent (casque, vêtement haute visibilité, gants, chaussures de sécurité...)
- Support formateur projeté
- Fourniture d'un livret de formation à chaque apprenant ; il est établi sur la base des prescriptions pertinentes de la recommandation (il sera complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué)
- Exposés théoriques
- Démonstrations
- Ateliers d'apprentissage
- Mises en situation

Résultats attendus à l'issue de la formation

Avis écrit du formateur, précisant les résultats du contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque personne évaluée pour la conduite en sécurité des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.

Modalité d'obtention

Chaque formation doit faire l'objet d'une évaluation des savoirs et des savoir-faire.

L'évaluation des connaissances est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiple (QCM).

L'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des connaissances et à partir d'une ou plusieurs situations de travail.

Devhom FORMATION

Organisme de formation spécialisé en santé et sécurité au travail

Pour nous contacter :

☎ 09 72 35 50 31

✉ info@devhom.com

🌐 devhom.com

📄 [Demander un devis](#)